

IUFM d'Auvergne



Clermont-Ferrand
Université Blaise Pascal

UNIVERSITE BLAISE PASCAL
IUFM AUVERGNE

DU « Education au développement durable »

Cours de Mr DIEMER

UE 2 : FONDEMENTAUX DANS LE CADRE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

Module : Economie

Introduction

Les problèmes environnementaux, très en vogue ces dernières années, ne sont pas nouveaux. Ils avaient déjà été soulevés au début des années 70, par le Rapport Meadows « *Halte à la croissance* », commandité par le Club de Rome (1972). Ce rapport tirait la sonnette d'alarme face aux périls que faisait encourir à l'humanité, « *le paradigme de la croissance exponentielle* ». La croissance d'une économie au taux de 5% (et de surcroît peu économe en ressources naturelles) ne pouvait que rencontrer rapidement des risques de pénurie de ressources naturelles, notamment par épuisement des réserves d'énergie fossile (charbon, pétrole) et autres minerais non renouvelables (cuivre, platine...). Si le monde échappait à cette pénurie, disait le rapport, ce serait quelques décennies plus tard pour mieux mourir asphyxié par les diverses pollutions liées à une industrialisation et à une urbanisation aussi massives et générales que particulièrement négligentes des conséquences néfastes de leurs effluents et autres rejets (Chanel, 1993). Face à ces dangers mortels, les auteurs préconisaient une solution simple, celle de la *croissance zéro* !

Depuis le milieu des années 70 et les deux chocs pétroliers (1973 et 1979), l'écologie s'est glissée dans les différents débats contemporains. C'est vrai au niveau politique (avec la montée du courant vert en Europe Occidentale) comme au niveau économique (mise en place de l'éco-taxe européenne, de la norme environnementale ISO 14000, des produits labellisés « écologiques », de la taxe carbone). C'est également vrai au niveau national (création du ministère de l'environnement et du Plan National pour l'Environnement, puis du ministère du développement durable) comme au niveau international (Sommet de Rio de la CNUCED en juin 1992, Protocole de Kyoto en décembre 1997). Enfin, c'est vrai au niveau idéologique (pression des ONG aux Etats-Unis) comme au niveau scientifique (rapports du GIEC et controverses sur les grands problèmes : pluies acides, réchauffement de la terre, diminution de la couche d'ozone...). Cette prise de conscience de la question environnementale semble aujourd'hui unanime. Le diagnostic des experts écologiques souligne une surexploitation des **milieux naturels**. Ces derniers renvoient d'abord au substrat physique, chimique et biologique, sur lequel se déroule l'activité des hommes (sol, air, eaux...) qui d'ailleurs, n'est pas forcément inerte, mais sujet à des évolutions plus ou moins longues (érosion du sol) et est intégré dans des cycles complexes (cycle de l'eau, du carbone, de l'azote...). Ils renvoient aussi aux organisations complexes que sont les écosystèmes « *ensemble de relations qu'entretiennent les êtres vivants entre eux et avec les éléments naturels* »¹. Ces écosystèmes peuvent être vierges ou plus fréquemment aménagés par l'homme (champs cultivés).

L'homme, par et dans ses activités économiques, va utiliser ces milieux naturels. Dans son activité créatrice de biens (« *goods* ») il va prélever, pour les transformer ensuite, des matières énergétiques, minérales, organiques. Mais en même temps, il produit aussi des déchets (« *bads* ») qu'il recyclera ou qu'il rejettera dans la nature. Bref, par le terme de **ressources naturelles**, on voit que la « *nature travaille pour l'homme* », c'est-à-dire qu'elle lui fournit gratuitement (sans travail humain), un certain nombre de richesses utilisables soit directement (paysages, lieux de baignade, de promenade...), soit indirectement après une plus ou moins longue transformation par l'homme, sous forme d'énergie, de matières premières ou de processus physico-chimique (phénomène de la photosynthèse). Parmi ces ressources naturelles, on distingue traditionnellement celles qui sont *renouvelables* (et qui comme l'énergie solaire ou les coupes de bois, donnent lieu à des flux toujours disponibles, au moins sous certaines conditions) et *celles qui sont non renouvelables*, dont les stocks sont globalement limités et diminuent au fur et à mesure des flux de prélèvements (énergie

¹ On parle également de biocénose et de biotope.

fossiles, réserves de minerais, ...). Si l'exploitation économique de ces ressources naturelles est fondamentale et avantageuse pour l'homme, elle peut aussi donner lieu à une surexploitation par des prélèvements *trop importants* (surexploitation forestière au-delà du taux de croissance naturel ou sans replanter ce qui a été prélevé, conduisant alors à une déforestation massive comme en Inde, en Chine, en Asie du Sud-Est ou en Amazonie) ou *trop rapides* (dans le cas d'une ressource non renouvelable, cela ne permet pas de ménager un délai suffisant pour une prise de relais par une nouvelle technologie)². Dans ces ressources non renouvelables, on peut y adjoindre un prélèvement excessif d'espaces plus ou moins vierges pour les besoins de l'urbanisme, de l'industrie, de l'agriculture ou du tourisme. Ceci détruit alors des sites irremplaçables et diminue alors les stocks d'aménités naturelles pourvoyeuses de bien-être. Cela peut également perturber la survie et la reproduction d'espèces vivantes (assèchement de zones humides), ce qui **diminue la biodiversité** qui apparaît pourtant comme un élément important du patrimoine naturel. Cette surexploitation peut enfin être liée à des rejets trop nombreux par rapport aux capacités d'absorption et de recyclage des milieux naturels. Ainsi, cette surexploitation de la nature vient d'une exploitation économique non respectueuse des équilibres et des cycles de reproduction naturels, ce qui provoque des effets en retour négatifs. Si tous ces phénomènes apparaissent hétérogènes, ils ont cependant tous un dénominateur commun : ils posent comme complémentaires l'homme et son milieu de vie et expriment les difficultés de leur relation. L'homme peut, par son activité, gravement perturber le jeu normal des éléments naturels, en subir en retour les conséquences et exprimer cet état pathologique à travers l'émergence d'une question environnementale.

Cette question environnementale est d'autant plus visible que les problèmes environnementaux sont plus nombreux et mieux connus (tant par la communauté scientifique que du grand public). Dès lors, ils vont aussi interpeller l'économiste qui a travers la relation **croissance – développement** (dossier 1), s'est lancé dans l'investigation de trois champs celui de **l'économie de l'environnement** (dossier 2), celui **des ressources naturelles**, (dossier 3) et enfin celui du **développement durable** (dossier 4).

² C'est le phénomène que l'on coutume d'appeler « *Back stop technology* ».